

Questions au Feuilleton

● (1510)

LA LOI DE 1984 SUR LA REPRÉSENTATION

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings) demande à présenter le projet de loi C-242, tendant à stabiliser la représentation à la Chambre des communes.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre de permettre au député de présenter son projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Ellis: Monsieur le Président, avec cette mesure on n'aurait plus à réajuster les limites des circonscriptions électorales d'après les données du recensement de 1981. Étant donné qu'il n'est pas nécessaire, à mon avis et de l'avis de beaucoup, d'accroître le nombre des députés, cette mesure épargnera une plus grande confusion au public et évitera une augmentation des dépenses à ce titre durant les années 80.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand étudierons-nous le projet de loi pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquée d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: n^{os} 775, 776, 777, 779 et 780.

[Texte]

LA SURVEILLANCE DES MÉDIAS PAR LE GOUVERNEMENT

Question n^o 775—**M. St. Germain:**

Le gouvernement a-t-il assumé des coûts au titre de la surveillance des médias après que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ait annoncé son intention de poser sa candidature à l'investiture libérale?

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

Question n^o 776—**M. St. Germain:**

Le gouvernement a-t-il assumé des coûts au titre de la surveillance des médias après que le ministre d'État au Développement économique et régional ait annoncé son intention de poser sa candidature à l'investiture libérale?

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Non.

Question n^o 777—**M. St. Germain:**

Le gouvernement a-t-il assumé des coûts au titre de la surveillance des médias après que le ministre de la Justice ait annoncé son intention de poser sa candidature à l'investiture libérale?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Non.

Question n^o 779—**M. St. Germain:**

Le gouvernement a-t-il assumé des coûts au titre de la surveillance des médias après que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ait annoncé son intention de poser sa candidature à l'investiture libérale?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non.

LA SURVEILLANCE DES MÉDIAS PAR LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Question n^o 780—**M. St. Germain:**

Depuis le 1^{er} avril 1983, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il consacré des sommes quelconques à des services a) de surveillance des médias électroniques, b) de découpages de presse assurés par des entreprises privées ou des entrepreneurs particuliers et, dans l'affirmative et dans chaque cas, combien?

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question numéro 756 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question numéro 756 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LA «WILLIAMS LAKE COMMUNITY DEVELOPMENT ASSOCIATION»

Question n^o 756—**M. Greenaway:**

1. Le gouvernement sait-il quand la «Williams Lake Community Development Association» a commencé à fonctionner?

2. L'association a-t-elle reçu des fonds du gouvernement et, dans l'affirmative, a) quand, b) combien et, dans chaque cas, pourquoi?

3. Le gouvernement sait-il combien l'association a) paie en loyer pour ses bureaux, b) a payé son mobilier, c) a prévu à son budget de fonctionnement?

4. Le gouvernement sait-il quelle est la liste a) de tous les employés et de leur traitement, b) des membres du conseil d'administration et de toute rémunération que leur verse l'association?

5. Le gouvernement a-t-il consenti des prêts à l'association et, dans l'affirmative, a) à quel taux d'intérêt, b) pourquoi, c) y avait-il un montant maximal par prêt et, dans l'affirmative, de combien dans chaque cas?

6. A-t-on signé des contrats ou des ententes au sujet de chaque prêt ou subvention et, dans l'affirmative, quelles en sont les modalités?